

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 28 août 2023

UNE NOUVELLE COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PREND SES FONCTIONS EN NORMANDIE

Florence Lianos vient de prendre ses fonctions de commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Normandie. Elle remplace Christian Forterre nommé sur ce même poste en lle de France.

Ancienne élève de l'ENA, spécialiste des politiques sociales, Florence Lianos a exercé des fonctions d'encadrement dans différentes directions du ministère des affaires sociales, dans les domaines du travail et de l'emploi, de l'enfance et de la famille, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Elle a également dirigé l'institut national des jeunes aveugles (INJA), établissement sous tutelle du ministère des affaires sociales et du ministère de l'éducation nationale et travaillé à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS).

La commissaire à la lutte contre la pauvreté connait, de ce fait, très bien les problématiques des publics en difficulté et aura à cœur de mettre en œuvre les politiques publiques nationales concrètement sur le terrain, avec les adaptations nécessaires, au service des plus démunis, notamment les jeunes sans solution, les bénéficiaires du RSA...

Elle assure ainsi la coordination de l'ensemble des acteurs du territoire au service de la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté, très prochainement remplacée par le pacte national de solidarité, sous l'autorité de Monsieur le Préfet de région.

Son action s'appuiera sur des diagnostics départementaux récemment effectués de la mise en œuvre de la stratégie nationale, au travers notamment des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté signées entre l'Etat et les conseils généraux. Les acteurs de terrain peuvent voir leurs projets en faveur de la lutte contre la pauvreté soutenus financièrement, notamment grâce à différents appels à projets.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18

Mél: pref-communication@seine-maritime.gouv.fr